

## **AVIS A LA POPULATION**

### **Réunion d'information préalable à la population**

Réunion de consultation du public avant l'introduction d'une demande de permis unique par Ferréole SC, dont le siège social est établi rue du Burnontige, 20, 4190 Ferrières (Tél 086 43 37 46) et immatriculée sous le numéro d'entreprise TVA BE 0501.842.069

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population que Ferréole SC prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à l'implantation d'un parc éolien de maximum 5 éoliennes, ses aménagements, la pose de câbles et la construction d'une cabine de tête, sur le territoire de la commune de Ferrières. Le parc éolien en projet sera situé à Werbomont, à l'Ouest de la E25, au Nord de la rue Monforêt, à l'Est de la rue Jehonhé.

Ce projet se composera de maximum 5 éoliennes, qui auront une puissance maximale de 5 MW chacune, soit un total maximum de 25 MW. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, ce projet fera préalablement l'objet d'une Etude d'incidences sur l'environnement. Les éventuelles incidences sur les cours d'eau non navigables seront analysées à la lumière de la loi relative aux cours d'eau non navigables du 28/12/1967.

Pour faire en sorte que le public puisse s'informer du projet et que cette étude prenne en compte les suggestions et observations de la population, quiconque est invité à la réunion d'information qui se déroulera :

**Le jeudi 15 octobre 2020 à 19 h**

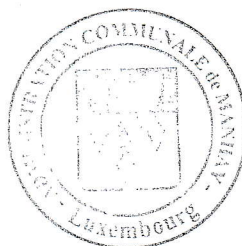
Au Collège Saint-Roch – Salle du restaurant (à l'étage) - Entrée par la cour d'honneur –  
Allée de Bernardfagne, 7, 4190 Ferrières

Afin de garantir le respect des précautions sanitaires par les organisateurs de la réunion, **il est demandé aux personnes ayant l'intention de participer à la réunion de bien vouloir s'inscrire** à l'adresse e-mail suivante : [ferreole.rip@gmail.com](mailto:ferreole.rip@gmail.com) ou à l'adresse postale : Ferréole SC, rue du Burnontige, 20, 4190 Ferrières, au plus tard le 9 octobre 2020, et de porter un masque dans les bâtiments.

Suite à cette réunion, chacun est invité à adresser ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences par écrit au Collège Communal de Ferrières, Place de Chablis 21 - 4190 Ferrières, avec une copie à la SC Ferréole, rue du Burnontige, 20, 4190 Ferrières, et ce, jusqu'au vendredi **30 octobre 2020** inclus.

La Directrice générale,

  
S. MOHY



Manhay, le 21 septembre 2020

Le Bourgmestre,

  
M. GENERET